

DIGNITÉ DU SACERDOCE.  
SUIVE ET FIN.

On ne leur demande que la probité. Mais, comme je l'ai dit plus haut, qu'est-ce donc que cette vertu humaine pour se redoutable ministère qui exige la *probité divinisée*, c'est-à-dire la *sainteté*? Je pourrais m'autoriser d'exemples fameux et d'anecdotes piquantes, si ce point n'était pas un de ceux sur lesquels j'aime à passer comme sur les charbons ardents. Un grand fait me suffit, parce qu'il est public et ne souffre pas de réplique; c'est la chute universelle du ministère évangélique protestant, dans l'opinion publique. Le mal est ancien et remonte aux premiers temps de la réforme. Le célèbre Lesdiguières, qui résida longtemps sur les frontières du duché de Savoie, estimait beaucoup et voyait souvent St. François de Sales, alors évêque de Genève. Les ministres protestants, choqués d'une telle liaison, résolurent d'adresser une admonestation dans les formes au noble guerrier, alors encore chef de leur parti. Si l'on veut savoir ce qu'il en advint et ce qui fut dit à cette occasion, on peut lire toute l'histoire dans un de nos livres ascétiques assez répandu. Pour moi, je ne le copie point.

On cite l'Angleterre; mais c'est en Angleterre surtout que la dégradation du ministère évangélique est le plus sensible. Les biens du clergé sont à peu près devenus le patrimoine des cadets de bonnes maisons, qui s'amusaient dans le monde comme des gens du monde, laissant au reste, à des chantages gagés le soin de louer Dieu.

Le banc des évêques, dans la chambre des pairs, est une espèce de hors-d'œuvre qu'on pourrait enlever sans produire le moindre vide. A peine les prélats osent-ils prendre la parole, même dans les affaires de la religion. Le clergé du second ordre est exclu de la représentation nationale; et pour l'en tenir à jamais éloigné, on se sert d'une subtilité historique qu'un souffle de la législature aurait écarté depuis long-temps, si l'opinion ne les repoussait pas, ce qui est visible. Non-seulement l'ordre a baissé dans l'estime publique, mais lui-même se défie de lui-même. Souvent on a vu l'ecclésiastique anglais, embarrassé de son état, effacer dans les écrits publics la lettre fatale qui précède son nom et constate son caractère. Souvent encore on l'a vu, masqué sous un habit militaire, amuser les salons étrangers avec sa barbasque épée.

A l'époque où l'on agita, en Angleterre, avec tant de fracas et de solennité, la question de l'émancipation des catholiques (en 1805), on parla des ecclésiastiques, dans le parlement, avec tant d'aigreur, avec tant de dureté, avec une défiance si prononcée, que les étrangers en furent sans comparaison plus surpris que les auditeurs.

Aucun Anglais peut-être n'a exprimé ce sentiment d'une manière plus énergique que le docteur King, ecclésiastique de cette même nation, qui nous a laissé un livre d'anecdotes assez curieux. "Rien, dit-il, n'a fait plus de tort à l'Eglise d'Angleterre que l'avarice et l'ambition de nos évêques. Chandler, Willis, Potter, Gibson, Sherlock sont morts honteusement riches: quelques uns ont laissé plus de cent mille guinées..... Ils pouvaient être de fort grands théologiens, mais le titre de bons chrétiens ne leur appartenait nullement. L'or qu'ils accumulèrent pour enrichir leurs familles, était dû à Dieu, à l'Eglise et aux pauvres..... Ce ne fut pas un petit malheur pour la cause du christianisme en Angleterre, que la permission du mariage accordée à notre clergé, lorsque la réforme nous détacha du Papisme; car il en est arrivé ce qui devait nécessairement arriver, et ce qu'on aurait dû prévoir. Depuis cette époque nos ecclésiastiques ne se sont plus occupés que de leurs femmes et de leurs enfans. Les membres du haut clergé y pourvoyaient aisément avec leurs grands revenus; mais les ecclésiastiques du second ordre, ne pouvant établir leurs enfans avec de minces rétributions, jetèrent bientôt sur tous les points du royaume des familles de mendiants. Pour moi je n'examine point si la continence est une vertu nécessaire à celui qui sert à l'autel (au moins elle lui vaudrait beaucoup plus de faveur et de dignité); mais ce que je ne puis m'empêcher d'observer, c'est que notre gouvernement ne fait nulle différence entre l'épouse d'un évêque et sa concubine: la première n'a ni place ni préséance dans le monde: elle ne partage d'aucune manière le rang et la dignité de son époux; tandis qu'un simple chevalier dont la dignité est à vie comme celle de l'évêque, donne cependant à sa femme un rang et un titre. En ma qualité de simple membre de la république des lettres, j'ai souvent désiré le rétablissement des canons qui défendaient le mariage aux prêtres. C'est au célibat des évêques que nous devons presque toutes ces magnifiques fondations qui honorent nos deux uni-

versités; mais depuis l'époque de la réformation, ces deux grands sièges de la science comptent peu de bienfaiteurs dans l'ordre épiscopal. Si les riches dons de Laud et de Sheldon ont droit à notre reconnaissance éternelle, il faut aussi nous rappeler que ces deux prélats furent célibataires. Depuis le commencement de ce siècle je ne sais pas voir parmi nos très-révérands un seul patron distingué de la science ou des savans; mais personne ne saurait en être étonné, en songeant par quel esprit sont animés tous ces prélats de *fabrique royale*: ce n'est pas sûrement par l'Esprit-Saint, quoique dans leur consécration ils se rendent à eux-mêmes le témoignage qu'ils sont appelés à l'épiscopat par le Saint-Esprit."

Où trouver plus d'aigreur et plus de mépris? Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que le vigoureux critique, qui avait cependant respiré toute sa vie une atmosphère protestante, ne s'en prend néanmoins qu'au mariage des ecclésiastiques de l'avilissement de l'ordre entier et de tous les maux qui en résultent.

Il faut dire aussi qu'il y a, dans le caractère même de cette milice évangélique, quelque chose qui défend la confiance et qui appelle la défaveur. Il n'y a point d'autorité, il n'y a point de règle, ni par conséquent de croyance commune dans leurs Eglises. Eux-mêmes avouent, avec une candeur parfaite, "que l'ecclésiastique protestant n'est obligé de souscrire une confession de foi quelconque, que pour le repos et la tranquillité publique, sans autre but que celui de maintenir, entre les membres d'une même communion, l'union extérieure; mais qu'au reste, aucune de ces confessions ne saurait être regardée comme une règle de foi proprement dite. Les protestans n'en connaissent pas d'autre que l'écriture sainte."

Lors donc qu'un de ces prédicateurs prend la parole, quel moyen a-t-il de prouver qu'il croit ce qu'il dit? et quels moyens a-t-il encore de savoir qu'en bas on ne se moque pas de lui? Il me semble entendre chacun de ses auditeurs lui dire, avec un sourire sceptique: *En vérité, je crois qu'il croit que je le crois!*

L'un des fanatiques les plus endurcis qui aient jamais existé, Warburton, fonda en mourant une chaire pour prouver que le Pape est l'Antechrist. A la honte de notre malheureuse nation, cette chaire n'a pas encore vaqué; et on a pu lire même dans les papiers publics anglais de cette année (1817), l'annonce d'un discours prononcé à l'acquit de la fondation. Je ne crois point du tout à la bonne foi de Warburton; mais quand elle serait possible de la part d'un seul homme, le moyen d'imaginer de même comme possible une série d'extravagans ayant tous perdu l'esprit dans le même sens, et délirant de bonne foi? Le bon sens se refuse absolument à cette supposition; en sorte que, sans le moindre doute, plusieurs et peut-être tous auront parlé pour l'argent contre leur conscience. Qu'on imagine maintenant un Pitt, un Fox, un Burke, un Grey, un Grenville, ou d'autres têtes de cette force, assistant à l'un de ces sermons. Non-seulement le prédicateur sera perdu dans leur esprit, mais la défaveur rejaillira même sur l'ordre entier des prédicateurs.

Je traite ici un cas particulier; mais il y a bien d'autres causes générales qui blessent le caractère de l'ecclésiastique dissident, et le ravalent dans l'opinion. Il est impossible que des hommes dont on se défie constamment jouissent d'une grande considération; jamais on ne les regardera, dans leur parti même, que comme des avocats payés pour soutenir une certaine cause. On ne leur disputera ni le talent, ni la science, ni l'exactitude dans leurs fonctions; quant à la bonne foi, c'est autre chose.

"La doctrine d'une Eglise réformée, a dit Gibbon, n'a rien de commun avec les lumières et les croyances de ceux qui en font partie, et c'est avec un sourire ou un soupir que le clergé moderne souscrit aux formes de l'orthodoxie et aux symboles établis..... Les prédictions des catholiques se trouvent accomplies. Les Arminiens, les Ariens, les Sociniens, dont il ne fait pas calculer le nombre d'après leurs congrégations respectives, ont brisé et rejeté l'enchaînement des mystères."

Gibbon exprime ici l'opinion universelle des protestans éclairés sur leur clergé. Je m'en suis assuré par mille et mille expériences. Il n'y a donc plus de milieu pour le ministre réformé. S'il prêche le dogme, on croit qu'il ment; s'il n'ose pas le prêcher, on croit qu'il n'est rien.

Le caractère sacré étant absolument effacé sur le front de ces ministres, les souverains n'ont vu dans eux que des officiers civils qui devaient marcher avec le reste du troupeau, sous la houlette commune. On ne lira pas sans intérêt les plaintes touchantes exhalées par un membre même de cet